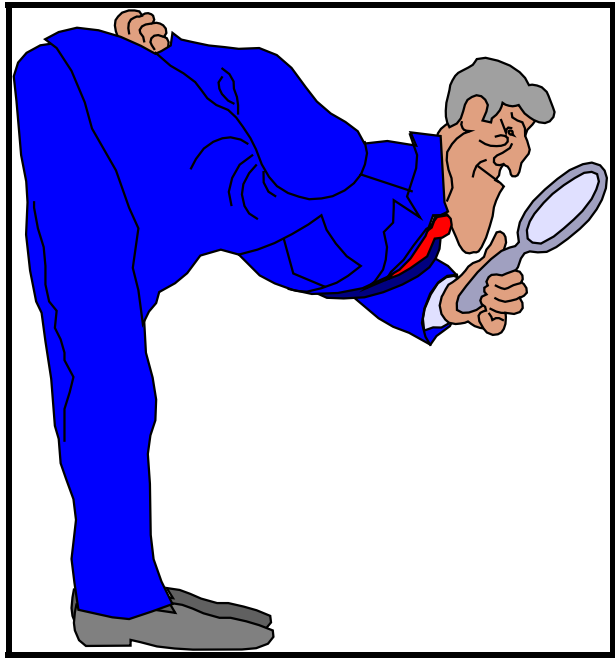


---

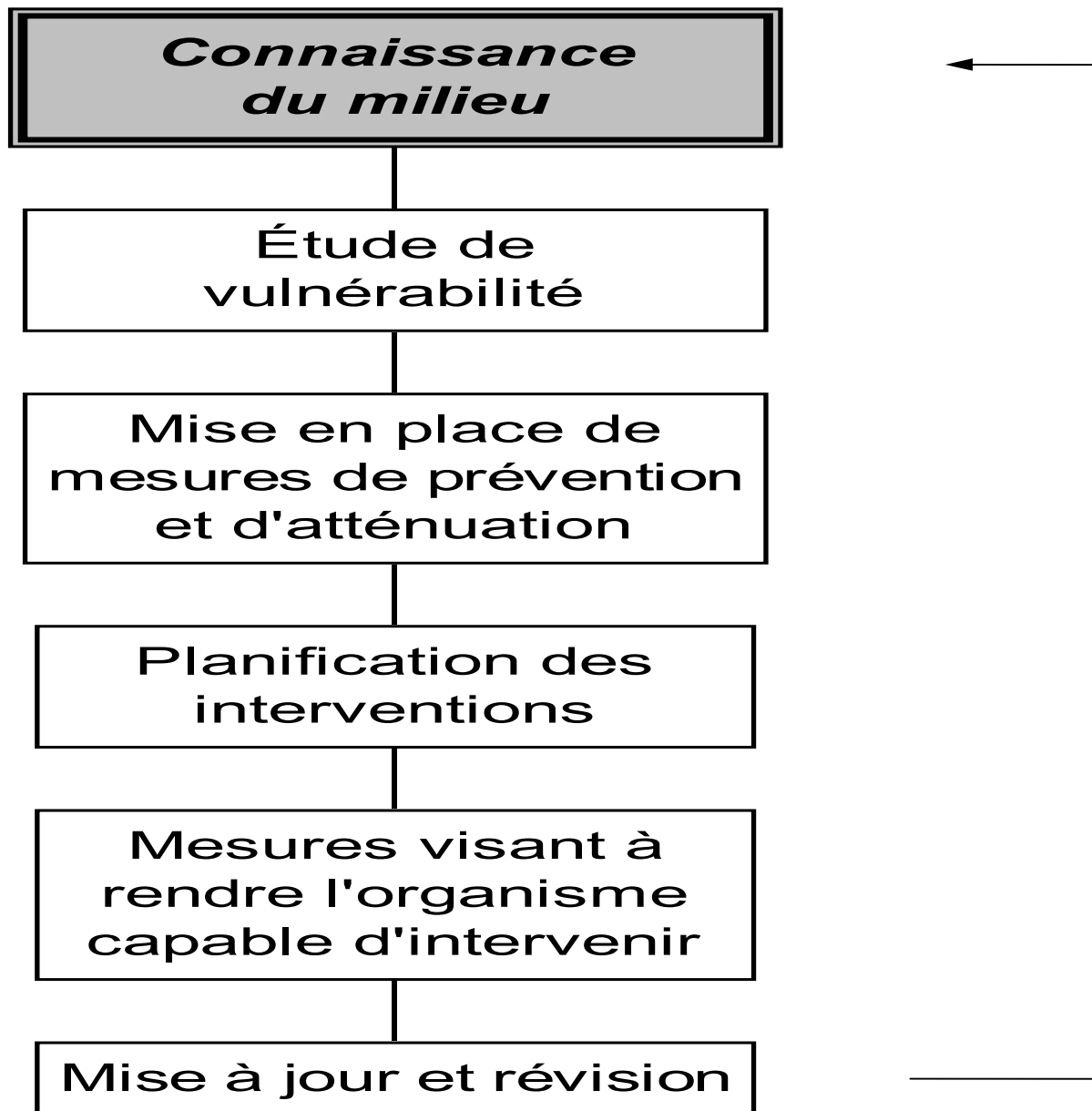
# **CHAPITRE I**

## **LA CONNAISSANCE DU MILIEU : DES INFORMATIONS PRÉCIEUSES POUR MIEUX PLANIFIER**



---

# PROCESSUS DE PLANIFICATION DES MESURES D'URGENCE





---

# CHAPITRE I

## LA CONNAISSANCE DU MILIEU : DES INFORMATIONS PRÉCIEUSES POUR MIEUX PLANIFIER

**L**a connaissance du milieu, première étape de la démarche de planification des mesures d'urgence, est très importante car les informations recueillies sont utiles à toutes les étapes de la planification. Ces informations portent autant sur l'environnement interne que sur l'environnement externe.

Dans ce chapitre, nous abordons les deux volets caractéristiques de la connaissance du milieu, soit la collecte des informations et la synthèse des renseignements. Le premier volet comprend les types d'informations à recueillir ainsi que leurs sources. Le second volet explique différentes façons de rendre ces informations accessibles.

# 1 LA COLLECTE DES INFORMATIONS

Pour bien connaître le milieu, il est important d'en dresser un portrait précis en considérant différents éléments. Ceux-ci ne se limitent pas aux seules caractéristiques constituantes de l'établissement et de la clientèle. En effet, des éléments externes à l'établissement doivent également faire partie des préoccupations relatives à la connaissance du milieu. Il s'agit de déterminer les éléments d'information pertinents en ce qui a trait à la planification des mesures d'urgence ainsi que les sources d'informations.

## 1.1 Les éléments d'information internes



Les éléments d'information internes peuvent être regroupés sous trois thèmes principaux :

- **le profil démographique de l'établissement;**
- **les caractéristiques physiques de l'établissement;**
- **les ressources internes.**

### 1.1.1 Le profil démographique de l'établissement

Par ces informations, nous cherchons à connaître les caractéristiques des deux types de population directement concernés par un sinistre dans un établissement : la clientèle et le personnel (tableau 1.5).

**Tableau 1.5**  
Le profil démographique de l'établissement

TYPES DE POPULATION	INFORMATIONS
 <b>Le profil démographique de la clientèle</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– le nombre d'utilisateurs et le type de clientèle;</li><li>– la répartition par unité;</li><li>– la répartition en fonction de la capacité de mobilité;</li><li>– autres.</li></ul>
 <b>Le profil démographique du personnel</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– le nombre d'employés et de membres du personnel cadre;</li><li>– la répartition par unité;</li><li>– la répartition par catégorie d'emploi;</li><li>– la répartition par quart de travail;</li><li>– autres.</li></ul>

### 1.1.2 Les caractéristiques physiques de l'établissement

Il s'agit ici de recueillir des informations sur l'organisation, ses caractéristiques et la localisation des diverses installations physiques de l'établissement (tableau 1.6).

**Tableau 1.6**  
Exemple de caractéristiques physiques d'un établissement

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES	INFORMATIONS
<i>Les locaux et les aires de déplacement</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>– plans par étage ou par secteur;</li><li>– etc.</li></ul>
<i>Le système électrique et son réseau</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>– description du type de système;</li><li>– plan du réseau;</li><li>– type de système d'appoint;</li><li>– etc.</li></ul>
<i>Le système de chauffage et son réseau</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>– description du type de système;</li><li>– plan du réseau;</li><li>– etc.</li></ul>
<i>Le réseau de plomberie</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>– description du type de réseau;</li><li>– plan du réseau;</li><li>– etc.</li></ul>
<i>Le réseau de gaz médicaux</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>– plan du réseau;</li><li>– identification des gaz;</li><li>– etc.</li></ul>
<i>Les systèmes de communication</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>– description des types de système (réseau téléphonique, cellulaire, téléavertisseur,...);</li><li>– information sur la radiocommunication et fréquence;</li><li>– etc.</li></ul>
<i>Les systèmes de protection</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>– description des types de système (détecteurs, gicleurs, système d'alarme,...);</li><li>– localisation;</li><li>– etc.</li></ul>
<i>Les matières dangereuses</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>– identification;</li><li>– localisation;</li><li>– quantité;</li><li>– etc.</li></ul>
<i>Les espaces et les voies d'accès sur le terrain</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>– photos aériennes;</li><li>– plan de circulation sur les terrains.</li></ul>

### 1.1.3 Les ressources internes

Chaque établissement possède des ressources organisationnelles, humaines et matérielles. Il s'agit ici d'identifier celles qui ont un lien avec les mesures d'urgence (tableau 1.7).

**Tableau 1.7**  
Les ressources internes de l'établissement

<b>RESSOURCES INTERNES</b>	<b>INFORMATIONS</b>
<b><i>Les ressources organisationnelles</i></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– le plan des mesures d'urgence existant ;</li><li>– les procédures d'intervention;</li><li>– les procédures administratives;</li><li>– la politique de communication;</li><li>– autres.</li></ul>
<b><i>Les ressources humaines</i></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– le personnel de coordination et sa formation;</li><li>– le personnel décisionnel et sa formation;</li><li>– les équipes d'intervention existantes et leur formation;</li><li>– le personnel administratif et sa formation;</li><li>– autres.</li></ul>
<b><i>Les ressources matérielles</i></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– l'équipement d'intervention (extincteurs, vêtements spécialisés,...) ;</li><li>– l'équipement de support;</li><li>– autres.</li></ul>



---

## 1.2 Les éléments d'informations externes

Les éléments d'information externes portent sur :

- **Les caractéristiques de l'environnement externe;**
- **les ressources externes.**

### 1.2.1 Les caractéristiques de l'environnement externe

Un établissement fait partie d'un environnement; la connaissance de ce milieu est très importante et indissociable de la planification des mesures d'urgence. En effet, les activités de l'établissement peuvent être sérieusement compromises par un sinistre qui se produit à l'extérieur de l'établissement et qui oblige les gestionnaires à mettre en application leur plan des mesures d'urgence. Cette connaissance porte sur différents aspects de l'environnement externe (tableau 1.8).

**Tableau 1.8**  
L'environnement externe de l'établissement

<b>CARACTÉRISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT EXTERNE</b>	<b>INFORMATIONS</b>
<b><i>Les caractéristiques physiques</i></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– la nature des sols ;</li><li>– les conditions météorologiques;</li><li>– le réseau hydrographique;</li><li>– autres.</li></ul>
<b><i>L'occupation du territoire</i></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– la nature de l'occupation du milieu environnant (résidentielle, industrielle, agricole, etc.);</li><li>– autres.</li></ul>
<b><i>Les infrastructures</i></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– le réseau routier;</li><li>– le réseau ferroviaire;</li><li>– les installations portuaires;</li><li>– les installations aéroportuaires;</li><li>– autres.</li></ul>

## 1.2.2 Les ressources externes

Plusieurs ressources externes, autant municipales, privées, gouvernementales que bénévoles, peuvent être d'un grand secours lors d'un sinistre (tableau 1.9). Elles peuvent fournir des produits et des services ainsi que du personnel d'appoint nécessaire. Pour chacune des ressources, il est important de connaître le nom de la personne à contacter et la façon de le faire (numéro de téléphone, cellulaire, téléavertisseur, etc.).

**Tableau 1.9**  
Les ressources externes

<b>RESSOURCES EXTERNES</b>	<b>INFORMATIONS</b>
<b><i>Les ressources du réseau de la santé et des services sociaux</i></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- portrait du réseau, historique des sinistres;</li><li>- capacité d'accueil des établissements;</li><li>- type de soins offerts;</li><li>- temps de réponse des services préhospitaliers d'urgence;</li><li>- nombre d'ambulances.</li></ul>
<b><i>Les ressources municipales</i></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- les plans de mesures d'urgence;</li><li>- type de risque;</li><li>- type d'assistance (liste du matériel et des équipements);</li><li>- approvisionnement en eau potable.</li></ul>
<b><i>Les ressources gouvernementales</i></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- protocoles existants;</li><li>- procédures de communication;</li><li>- formulaires.</li></ul>
<b><i>Les ressources bénévoles</i></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- capacité de mobilisation;</li><li>- type de services offerts;</li><li>- disponibilité des ressources.</li></ul>
<b><i>Les ressources privées</i></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- type de produits et de services (produits pharmaceutiques, services alimentaires, traiteurs, oxygène, transports, eau);</li><li>- liste de garde;</li><li>- délai de livraison.</li></ul>

---

### 1.3 L'historique des sinistres

L'historique des sinistres consiste à rassembler des informations sur des événements ayant nécessité une intervention. Ces événements ont pu se produire à l'interne comme à l'externe. On recueille des informations portant sur la nature des sinistres, leur fréquence, les moyens utilisés pour les combattre, l'efficacité des interventions (tableau 1.19).

**Tableau 1.10**  
L'historique des sinistres

<b>SINISTRES</b>	<b>INFORMATIONS</b>
<i><b>Les sinistres ayant affecté l'environnement interne</b></i>	<ul style="list-style-type: none"><li>– nature et date;</li><li>– endroit;</li><li>– type d'intervention;</li><li>– gravité;</li><li>– autres.</li></ul>
<i><b>Les sinistres ayant affecté l'environnement externe</b></i>	<ul style="list-style-type: none"><li>– nature et date;</li><li>– endroit;</li><li>– type d'intervention;</li><li>– gravité;</li><li>– autres.</li></ul>
<i><b>Les sinistres dans des établissements comparables</b></i>	<ul style="list-style-type: none"><li>– nature et date;</li><li>– endroit;</li><li>– type d'intervention;</li><li>– gravité;</li><li>– autres.</li></ul>

---

## 1.4 Les sources d'information

Les sources d'information sont autant internes qu'externes (tableau 1.11). Les informations peuvent être obtenues à l'occasion d'entretiens avec diverses personnes-ressources, par la consultation de documents écrits, de plans, de cartes ou autres, par l'observation directe du milieu et par une ou des enquêtes à l'aide de questionnaires.

**Tableau 1.11**  
Les sources d'information

CATÉGORIES DE SOURCES	DESCRIPTION
<i>Les sources internes</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>– directions;</li><li>– employés, notamment ceux de longue date;</li><li>– archives;</li><li>– autres.</li></ul>
<i>Les sources externes</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>– régie régionale;</li><li>– établissements de santé ou de services sociaux;</li><li>– municipalité;</li><li>– MRC;</li><li>– direction régionale de la sécurité et de la prévention ;</li><li>– fournisseurs;</li><li>– Croix-Rouge;</li><li>– autres.</li></ul>

---

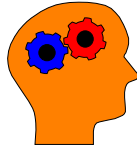
## 2 LA SYNTHÈSE DES INFORMATIONS

Une fois la collecte des informations terminée, nous nous retrouvons avec une foule d'informations souvent présentées sous différentes formes. Par conséquent, il peut être difficile de les utiliser sans les organiser en un tout cohérent et compréhensible.



La synthèse des informations permet de dégager une vue d'ensemble de l'établissement en mettant en évidence, sans les analyser, les éléments positifs et négatifs de l'établissement par rapport à la sécurité des personnes et à la sauvegarde des biens. Parfois, les données d'information sont mises en relation les unes avec les autres. Ainsi, la répartition de la clientèle peut se faire par unité et selon la capacité de mobilisation, alors que la répartition des employés peut se faire par unité et par quart de travail (voir boîte à outils du module 3). Pour faciliter et accélérer la consultation, les résultats sont présentés sous une forme visuelle : les fiches-synthèses, les cartes, les schémas, les tableaux thématiques. Les informations ainsi classées servent lors de l'étude de vulnérabilité ainsi qu'à certaines étapes ultérieures de la démarche de planification des mesures d'urgence. Le document de synthèse des informations est l'extrait de la connaissance du milieu.

**Tout comme la démarche de planification des mesures d'urgence elle-même, la connaissance du milieu est dynamique et évolue au même rythme du milieu lui-même.**



### **Activité 3** **Portrait général de l'établissement**

Cette activité permet de se familiariser avec les notions précédentes ainsi que d'amorcer ou de poursuivre cette étape de planification pour votre établissement.

Dans un premier temps, à l'aide des tableaux suivants, indiquez les éléments d'information et identifiez pour chacun de ceux-ci les sources dans votre milieu.

Dans un deuxième temps, nous vous proposons de prendre connaissance d'un exemple illustrant la synthèse des informations du Centre de santé de Gravelbourg.

<b>PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT</b>	
<b>INFORMATIONS</b>	<b>SOURCES</b>

<b>INSTALLATIONS PHYSIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT</b>	
<b>INFORMATIONS</b>	<b>SOURCES</b>

<b>RESSOURCES INTERNES</b>	
<b>INFORMATIONS</b>	<b>SOURCES</b>

<b>CARACTÉRISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT EXTERNE</b>	
<b>INFORMATIONS</b>	<b>SOURCES</b>

<b>RESSOURCES EXTERNES</b>	
<b>INFORMATIONS</b>	<b>SOURCES</b>

<b>HISTORIQUE DES SINISTRES</b>	
<b>INFORMATIONS</b>	<b>SOURCES</b>
- Sinistres ayant affecté l'environnement interne	
- Sinistres ayant affecté l'environnement externe	
- Sinistres dans des établissements	



---

## Centre de santé de Gravelbourg

### Connaissance du milieu

#### Note au lecteur

*Le présent rapport est un exemple de connaissance du milieu qui vous est présenté à titre indicatif. Les données qu'il contient sont fictives et ne doivent pas être interprétées comme étant des normes à respecter.*

*Vous constaterez qu'il pourrait y avoir plus d'informations afin de bien représenter l'établissement. Nous en avons volontairement restreint la quantité afin de faciliter votre lecture.*

## PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

Considéré comme un centre hospitalier régional, le Centre de santé de Gravelbourg, classé au niveau 2 en traumatologie, offre des services de santé dans différentes spécialités. Le tableau suivant représente les spécialités et indique le nombre de lits et le nombre de membres du personnel pour chaque quart de travail. Il s'agit en fait du nombre de personnes affectées aux soins, y compris les préposés aux bénéficiaires.

### RÉPARTITION DES LITS ET DU PERSONNEL DES SOINS INFIRMIERS PAR QUART DE TRAVAIL SELON LES SERVICES DE SOINS

Services	Nombre de lits	Personnel		
		Quart de jour	Quart de soir	Quart de nuit
Urgence	24	12	7	7
Salle d'opération	6	12	1	1
Soins intensifs	14	9	7	7
Salle d'accouchement	9	5	4	4
Gériatrie	20	6	5	3
Médecine 1 est	36	6	5	4
Médecine 1 ouest	36	6	5	4
Médecine 2 est	36	6	5	4
Médecine 2 ouest	36	7	6	4
Chirurgie 3 est	36	7	6	4
Chirurgie 3 ouest	24	6	5	3
Psychiatrie	20	5	3	3
Hémodynamie	10	3	0	0
<b>Total</b>	<b>307</b>	<b>90</b>	<b>59</b>	<b>48</b>

## RÉPARTITION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS SELON LES SERVICES

Services	Personnel		
	Quart de jour	Quart de soir	Quart de nuit
Administration	27	4	1
Services techniques	45	4	1
Archives	12	2	0
Cuisine	25	3	0
buanderie	12	0	0
Laboratoire radiologie	35	4	2
Personnel infirmier et préposés aux bénéficiaires	90	59	48
Service de santé et services sociaux	53	12	3
<b>Total</b>	<b>299</b>	<b>88</b>	<b>55</b>

L'analyse des tableaux d'assignation des ressources humaines nous permet de faire ressortir les caractéristiques suivantes :

- environ 299 personnes travaillent au Centre pendant le jour;
- le ratio d'employés/patients est de 1/1 le jour, 1/3 le soir et 1/5 la nuit.

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Centre a été construit en 1972, sur un terrain de 34 000 m<sup>2</sup>. Il est constitué de deux blocs de quatre étages. Un bloc regroupe les services administratifs et les unités de soins et un second bloc comprend les services techniques. La construction est de type résistant au feu. Les murs ont une résistance de trois quart d'heure à deux heures. Il n'y a pas eu d'aménagement majeur depuis la construction, si ce n'est l'urgence qui a été réaménagée en 1994.

Il y a quatre cages d'escaliers. Toutes les issues donnent sur l'extérieur. L'ouverture des portes est contrôlée avec l'aide d'un électroaimant. Le système se désactive lors du déclenchement du système d'avertisseur d'incendie. Seule la cage d'escalier n° 3 est pressurisée. Les cages n<sup>os</sup> 1 et 2 sont très étroites et ne correspondent pas au code du bâtiment actuel.

---

## **Le système électrique**

L'entrée principale du réseau de distribution électrique est située à l'arrière dans la centrale thermique. Les panneaux de contrôle et de commande sont situés dans la pièce SS-056. La station électrique est située dans le local SS-058. Notons que les transformateurs contiennent des BPC.

Il y a deux génératrices fonctionnant au diesel. Elles ont une autonomie de 24 heures et peuvent fournir 38 % des demandes en électricité durant le jour.

## **Le système de chauffage**

La centrale thermique est située dans le bloc C. Il y a deux bouilloires d'une capacité de 300 et 100 HP. Le chauffage est à l'eau chaude dans tout l'établissement. Le gaz naturel sert à l'alimentation des bouilloires.

## **Le système de plomberie**

Le Centre est alimenté en eau par une seule entrée qui se situe du côté ouest de la bâtisse. Le diamètre de la conduite est de 12 pouces.

Pour ce qui est des égouts, on retrouve deux systèmes de drainage pour les eaux sanitaires et pour les eaux pluviales.

## **Les gaz médicaux**

Le Centre possède un réservoir externe d'oxygène médical liquide situé derrière le bloc A. Il a une capacité de 213 000 litres. La vanne de fermeture principale se situe dans le local SS-056. Il y a vingt valves secondaires situées dans différents endroits du Centre. Des cylindres de 10, 20 et 30 pieds cubes (environ 40) sont entreposés au département d'inhalothérapie (B-232).

## **Les systèmes de communication**

Le Centre possède un système téléphonique Meridian 61. Il est situé dans le local SS-124. Le système comporte 30 lignes d'entrée et 30 lignes de sortie. L'établissement dispose de quatre lignes téléphoniques qui ne passent pas par le système central. Le système est équipé de batteries d'une autonomie de quatre heures. La salle SS-124 n'est pas équipée d'un système de protection contre l'intrusion, ni d'un système de détection incendie.

Le Centre est relié à la centrale de Bell, au poste Bellerive. Il n'est pas sur un réseau de reroutage en cas de bris de câbles dans la municipalité. Il possède aussi douze téléphones pompiers.

---

Le Centre possède quatre radios-émetteurs disponibles au bureau de la sécurité. Le système de radio n'est pas pourvu d'un répéteur, ce qui signifie que dans les secteurs SS-0500 et A-234, les radios sont dans des zones mortes.

L'établissement possède un système d'appel général ainsi que des systèmes d'interphones dans les différentes unités de soins.

### **Les systèmes de protection**

Des portes coupe-feu sont installées dans toutes les chambres électriques. Il y a des portes coupe-feu qui séparent tous les étages. Elles sont maintenues ouvertes par un système d'électroaimant.

On retrouve un cabinet d'incendie près de chaque sortie. Chaque cabinet est muni d'un robinet d'un pouce et demi, armé d'un boyau de 75 pieds, muni d'une lance réglable. On retrouve des extincteurs portatifs dans chacun des cabinets d'incendie ainsi qu'à différents endroits dans l'établissement. Le Centre possède une pompe de surpression à l'alimentation d'eau. La pompe est située dans le local SS-056. Il y a un système d'extinction automatique à l'eau et la vanne principale est située dans le local SS-0356. Toutes les pièces sont munies de gicleurs, à l'exception de la chute à linge.

Le Centre est couvert par un système de détection d'incendie adressable. Toutes les fonctions auxiliaires y sont raccordées (arrêt de ventilation, portes et rideaux coupe-feu, rappel de certains ascenseurs et déverrouillage des portes extérieures). Le panneau principal est situé dans le local A-125.

Il y a six ascenseurs et un monte-charge. Les ascenseurs 1, 2 et 6 sont destinés à l'usage des pompiers en cas de sinistre. Tous les autres ascenseurs sont ramenés au niveau des sorties d'urgence lors du déclenchement du système d'alarme incendie. Aucune cage d'ascenseur n'est pressurisée.

---

## **Les matières dangereuses**

### *Laboratoires*

Les laboratoires sont situés dans le secteur B-100. On y retrouve des produits d'analyse en faible quantité. Les fiches signalétiques sont disponibles dans le local B-122. Les laboratoires utilisent des matières radioactives de classe 7. L'entreposage se fait dans le local B-134, dans lequel on retrouve un compteur Geiger.

### *Gaz comprimé*

Une salle de gaz comprimé est située dans le local SS-0112. La salle n'est pas munie d'un dispositif de détection de gaz. Les fiches signalétiques sont disponibles dans le local SS-0112.

### *Gaz naturel*

La vanne d'entrée principale du gaz est située à l'arrière du bloc A. Le gaz naturel sert principalement au système de chauffage et aux brûleurs Bunsen des laboratoires.

### *Ateliers*

Dans les ateliers de peinture et de soudure on retrouve des solvants, des résidus de peinture et des bonbonnes de gaz propane, de butane et d'acétylène.

### *Service de stérilisation*

Le service utilise de l'oxyfume 2000 et de l'oxyde d'éthylène pour la stérilisation.

## **LES RESSOURCES INTERNES**

### **Les ressources organisationnelles**

L'établissement a produit un plan des mesures d'urgence en 1981. Ce plan d'urgence a été rédigé sans analyse des risques pouvant affecter le déroulement des activités courantes du Centre. Les procédures visent principalement les interventions en cas d'incendie et les aspects liés à la réinstallation et au confinement en sont absents.

---

## Les ressources humaines

Un exercice annuel d'incendie est pratiqué selon le Règlement sur la sécurité dans les édifices publics. Par contre, une partie du personnel seulement reçoit une formation ou participe à l'exercice du plan des mesures d'urgence. On estime que l'ensemble du personnel a été formé sur une période de cinq ans.

Il n'y a pas de brigade incendie. Les agents de sécurité en fonction et le personnel agissent comme premiers intervenants.

## Les ressources matérielles

Le Centre possède un petit chariot d'incendie. Il n'a pas d'équipement pour le ramassage de matières dangereuses à la suite d'un déversement, ni de trousse de sinistre comportant le matériel nécessaire pour procéder à une relocalisation.

## CARACTÉRISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT EXTERNE

Le Centre est situé au 125, 6<sup>e</sup> Rue, à l'intersection de cette dernière et de la rue Principale. Il s'agit d'une zone urbaine résidentielle; toutefois, certaines infrastructures sont présentes.

On retrouve les axes routiers suivants :

Axes routiers	Distance approximative	Remarques
Route Principale	200 m	Il s'agit de la route reliant Gravelbourg et le canton des Canots. On y transporte les pesticides de l'usine.
4 <sup>e</sup> Rue	800 m	Cette voie mène au lac Hello.

Le Centre est situé à :

- environ 1,5 km du parc industriel régional. On retrouve dans ce parc industriel 60 entreprises, dont 12 considérées comme présentant un risque d'accident industriel majeur par l'Association industrielle de Gravelbourg;
- 750 m de la voie ferrée. Le niveau de circulation est faible sur la voie et les trains roulent à basse vitesse puisqu'ils desservent principalement l'usine de pesticides;
- environ 1,5 km au nord de la rivière.

Derrière le Centre (au nord), on retrouve une forêt âgée d'environ 75 ans, constituée principalement de pins, d'une superficie de 1 300 km<sup>2</sup> et exploitée par la pa

---

petière Brisson.

### **Conditions météorologiques**

Les observations météorologiques compilées par Environnement Canada démontrent que le Centre n'est pas exposé à des conditions climatiques particulières.

## **LES RESSOURCES EXTERNES**

### *Régie régionale*

Le Centre est desservi par la Régie régionale de la santé et des services sociaux des Hautes-Rivières, qui est disponible 24 heures sur 24 pour lui venir en aide en cas de sinistre majeur. Un représentant de la Régie régionale peut être sur les lieux en 40 minutes.

### *Établissements de santé*

Deux autres établissements de santé font partie de la municipalité de Gravelbourg : le centre d'accueil et le centre de psychiatrie. Ils sont situés à proximité de la rivière et dans une zone d'inondation, advenant une rupture du barrage en amont de la rivière.

### *Service ambulancier*

Le service ambulancier de Gravelbourg possède trois véhicules ambulanciers.

### *Municipalité*

La municipalité de Gravelbourg n'a pas de comité municipal de sécurité civile. La dernière révision de son plan des mesures d'urgence a été faite en 1981 et aucun service aux sinistrés n'a été organisé. Une école polyvalente fait face au Centre.

### *Ressources bénévoles*

On retrouve dans la municipalité les organismes bénévoles suivants : club de radio-amateur, Cercle des fermières, Club Optimiste et Club Lions.

La Croix-Rouge n'a pas d'équipe de bénévoles à Gravelbourg. L'équipe la plus proche est située dans la municipalité voisine, à 30 kilomètres.

### *Fournisseurs*

Le Centre a une politique de services 24 heures sur 24. Tous les fournisseurs de biens essentiels doivent avoir un service d'aide 24 heures sur 24 avant la signa



---

ture d'un contrat.

Des ententes de services avec des fournisseurs particuliers et le Centre ont été signées afin d'obtenir de l'aide lors d'un sinistre (traiteur, entreprise d'autobus).

## **HISTORIQUE DES SINISTRES**

Dans les dix dernières années, vingt-six événements ont nécessité l'activation du plan des mesures d'urgence; treize étaient des incendies dont dix sont survenus lors de travaux de construction. Il y a eu quatre déversements de matières dangereuses dans les laboratoires, deux fuites de gaz, une panne complète du système téléphonique durant vingt heures, une rupture de canalisation d'eau inondant une partie de la centrale thermique, une alerte à la bombe, deux pannes d'électricité de deux et trente-six heures et un refoulement d'égout.

D'autre part, depuis les dix dernières années, sept sinistres survenus dans la municipalité ont affecté le Centre de santé de Gravelbourg. À l'usine de pesticides, quatre accidents ont nécessité l'admission à l'urgence de vingt-trois travailleurs contaminés. L'établissement a été confiné pendant quatre heures lors de l'incendie survenu en novembre 1994.

Deux inondations ont eu lieu en 1990 et en 1996. Lors de l'inondation de 1996, le Centre a procédé à l'évacuation préventive du centre d'accueil situé près de la rivière et a hébergé 72 personnes pendant 48 heures.

En 1987, il y a eu une tempête de neige de 43 cm en vingt heures. La circulation était difficile sur les routes et le personnel de jour n'a pu se présenter au travail.



